



ASVB MURS-ERIGNE
Chemin de Bellevue
49 610 MURS-ERIGNE

Objet : Convocation à l'assemblée générale de L'ASVB MURS-ERIGNE

Cher licencié,

Je vous invite à participer à l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'ASVB Murs-Erigné qui se tiendra le **JEUDI 17 SEPTEMBRE 2015 à 19h30** à la **Salle des Grands Moulins de Mûrs-Erigné**.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Emargement de la liste des présents et vérification des pouvoirs,
- Rapport moral, bilan sportif et activités extra-sportives de l'année passée,
- Rapport financier,
- Activité du site web et de la boutique,
- Informations sur la nouvelle saison (infos sportives, tarifs, arbitrage...)
- Echange suivi d'une délibération sur la participation des Loisirs aux rencontres avec les autres équipes.
- Recueil des candidatures éventuelles pour intégrer le bureau.

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, il est demandé de se faire représenter par un autre membre de l'association muni du pouvoir ci-dessous, rempli et signé des deux parties.

Je vous rappelle également que les résolutions proposées seront adoptées à la majorité simple des membres présents ou représentés.

A Mûrs-Erigné, le lundi 21 septembre 2015.
Le président



Je soussigné(e)donne pouvoir àpour me représenter à l'assemblée générale annuelle du **JEUDI 17 SEPTEMBRE 2015** de l'ASVB Murs-Erigné afin de délibérer et prendre part aux votes à ma place sur les questions portées à l'ordre du jour.

Fait àle

Signature du mandant / signature du mandataire



ASVB MURS-ERIGNE
Chemin de Bellevue
49 610 MURS-ERIGNE

Objet : Convocation à l'assemblée générale extra-ordinaire de L'ASVB MURS-ERIGNE

Cher licencié,

Dans le cas où le quorum n'est pas atteint à l'assemblée générale ordinaire prévue le jeudi 17 septembre 2015 à 19h30, nous vous informons que l'assemblée générale extraordinaire à suivre se tiendra le **JEUDI 17 SEPTEMBRE 2015 à 20h00**.

L'ordre du jour sera identique, à savoir :

- Emargement de la liste des présents et vérification des pouvoirs,
- Rapport moral, bilan sportif et activités extra-sportives de l'année passée,
- Rapport financier,
- Activité du site web et de la boutique,
- Informations sur la nouvelle saison (infos sportives, tarifs, arbitrage...)
- Echange suivi d'une délibération sur la participation des Loisirs aux rencontres avec les autres équipes.
- Recueil des candidatures éventuelles pour intégrer le bureau.

Je vous rappelle que les résolutions proposées seront adoptées à la majorité simple des membres présents ou représentés.

A Mûrs-Erigné, le lundi 21 septembre 2015.